

Communiqué de presse

Pacte bilatéral Suisse-UE : une proposition politiquement réaliste afin de réussir les négociations avec l'UE

(Genève, le 21 février 2023) Un an après l'annonce de la nouvelle approche de négociations par le Conseil fédéral, le dossier européen est encore au point mort. Si la Suisse et l'UE veulent réaliser de réels progrès, les négociations doivent encore démarrer cette année. Réussir celles-ci exigent des compromis substantiels et de la clairvoyance de la part des deux parties. Dans la nouvelle publication du foraus, les auteur·e·s présentent un paquet politiquement réaliste, qui identifie 15 besoins de l'UE et de la Suisse ainsi que des marges de manœuvre pour des compromis, et propose des mesures de politique intérieure en Suisse. Dans la perspective des élections fédérales de l'automne 2023 et des élections européennes de 2024, le temps presse pour trouver une solution consensuelle.

L'invasion de l'Ukraine par la Russie ainsi que le retour insidieux de la logique des blocs constituent un électrochoc pour la Suisse afin qu'elle normalise ses relations avec l'UE. Dans la publication du foraus parue aujourd'hui, les auteur·e·s affirment que la voie bilatérale, comparée à un accord de libre-échange ou à une adhésion à l'EEE/UE, reste le meilleur modèle d'intégration pour la Suisse. Mais l'impasse actuelle conduit à une érosion qui se poursuivra tant que les obstacles existants ne seront pas surmontés. "Une chose est claire : pour développer les relations bilatérales Suisse-UE, il faut des concessions et une volonté de compromis de part et d'autre. Le pacte bilatéral est une approche politiquement réaliste qui tient compte des besoins des deux parties", déclare Isabel Knobel, co-auteur·e de l'étude.

Faire bouger le dossier européen avec le pacte bilatéral

L'étude identifie 15 besoins de la Suisse et de l'UE et analyse dans quelle mesure ceux-ci constituent un obstacle à la poursuite de la voie bilatérale. Les besoins peuvent être regroupés dans trois dimensions :

- **Les valeurs** : l'UE et la Suisse forment une communauté de valeurs. Une déclaration commune dans le pacte bilatéral doit permettre d'affirmer explicitement cette réalité. La sécurité juridique - un aspect important dans le règlement des litiges - fait partie des valeurs communes. Les auteur·e·s argumentent qu'un tribunal arbitral avec recours à la Cour de justice européenne (CJCE) est la meilleure option pour la Suisse, les conflits encore ouverts en matière de libre circulation des personnes devant être résolus au préalable et de manière contraignante.
- **Les personnes** : Cette dimension comprend la libre circulation des personnes et donc les questions très controversées de l'aide sociale et de la protection des salaires. En ce qui concerne **l'aide sociale**, les auteur·e·s proposent entre autres une reprise partielle de la directive sur la citoyenneté de l'Union et la mise en place d'un instrument temporaire de péréquation financière en Suisse. En ce qui concerne **la protection des salaires**, un compromis doit être trouvé avec la reprise (partielle) des directives de l'UE (par ex. la protection des salaires et le principe "à travail égal, salaire égal au même endroit") et la négociation d'exceptions substantielles pour les principales mesures d'accompagnement.

- **Les échanges** : Cette dimension concerne l'accès au marché intérieur ainsi que la participation aux programmes de l'UE (entre autres Horizon Europe, Digital Europe). La conclusion d'un pacte bilatéral permet à la Suisse d'augmenter la masse de négociation dans ces domaines et de défendre ses intérêts économiques, par exemple dans le cadre de dossiers sensibles comme le mécanisme d'ajustement carbone aux frontières (CBAM) de l'UE.

La co-auteure Franziska Vogel souligne que "par rapport au projet d'accord-cadre institutionnel, le pacte bilatéral va au-delà des relations purement économiques et ne se limite pas à des solutions techniques et institutionnelles". Le pacte bilatéral recentre le débat en partant des besoins. Enfin, le compromis doit être politiquement acceptable pour les deux parties.

Le temps presse

Un an après l'annonce de la nouvelle approche de négociation par le Conseil fédéral, les entretiens exploratoires n'ont pas encore permis de débloquer le dossier européen. En outre, dans la perspective des élections fédérales d'octobre 2023 et des élections européennes de mai 2024, le temps presse pour trouver une solution consensuelle. "Dans le contexte du changement de paradigme global, la Suisse devrait faire preuve de plus de clairvoyance dans ses relations bilatérales avec l'UE", conclut le co-auteur Darius Farman.

Contact :

Darius Farman, Co-auteur

darius.farman@foraus.ch | 078 627 39 70

Amani Bathily, Chargée de communication

amani.bathily@foraus.ch | 078 704 26 92

A propos du foraus - le think tank participatif suisse de politique étrangère

Le foraus est le think tank participatif suisse de politique étrangère. Notre communauté active grassroots de jeunes gens influence la politique étrangère, la manière dont elle est développée, et permet à de nouvelles voix de se faire entendre, en Suisse comme à l'international. Nous publions des contenus factuels, de qualité, assortis de recommandations politiques constructives, organisons des événements qui invitent à la réflexion et développons des outils innovants d'impact et d'engagement citoyen, dans le but de relever des défis globaux.